

BILAN

FORUM INNOVATION BOIS



Innover
pour
réinventer
notre
industrie

Cahier du PARTICIPANT

25 septembre 2017
Rouyn-Noranda



Mot du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le Forum Innovation Bois, tenu à Rivière-du-Loup en octobre 2016, a rassemblé des représentants des gouvernements, de l'industrie des produits forestiers et de ses principaux partenaires afin de définir une vision d'avenir commune pour cette industrie. Pour répondre aux besoins exprimés par celle-ci et ses partenaires, nous avons alors dévoilé le Plan de travail Innovation Bois, comportant près d'une quarantaine de mesures ayant pour but de soutenir l'innovation, la transformation et la modernisation dans la filière forestière au Québec.

Aujourd'hui, nous sommes déjà en mesure de porter un regard sur le chemin parcouru depuis le Forum Innovation Bois, de convenir des prochaines priorités et d'ajuster, au besoin, celles du Plan de travail Innovation Bois afin d'assurer la pérennité de notre industrie.

Cette rencontre a également pour but de proposer des solutions pour répondre aux besoins du secteur en matière d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre, et de déterminer comment les différents acteurs peuvent y contribuer.

D'emblée, je me permets de dire que je suis extrêmement fier de tout ce que nous avons accompli ensemble en moins d'un an : 80 % des mesures du Plan de travail Innovation Bois ont été mises en œuvre! Je serai pleinement à l'écoute aujourd'hui de vos constats, mais également de vos suggestions quant aux prochaines étapes à franchir.

C'est pourquoi je remercie à l'avance tous les participants et participantes de l'industrie des produits forestiers, des gouvernements ainsi que des secteurs syndical, municipal, de la recherche et de l'enseignement, qui prennent le temps de faire part de leurs constats et de leur vision pour l'avenir de notre industrie. Merci d'investir votre énergie et vos compétences afin de nous permettre d'accomplir, encore une fois, de grands progrès en matière d'innovation.

En terminant, je souhaite à tous et à toutes la plus cordiale des bienvenues dans ma région, l'Abitibi-Témiscamingue, et une excellente journée d'échanges!

Luc Blanchette

Programme

7 h 30 à 8 h 30	Accueil et inscriptions
8 h 30	Ouverture de l'activité et mot de bienvenue
8 h 55	Présentations sur l'état d'avancement des mesures découlant du Forum Innovation Bois : <ul style="list-style-type: none">• M. Francis Fournier, directeur du Laboratoire de Québec de FPInnovations <i>État d'avancement de la mesure Initiative SM2</i>• M. Gérard Beaulieu, directeur de Cecobois <i>Mesures sur la construction bois mises en œuvre par Cecobois</i>• M. Yvon Rousseau, premier vice-président et chef de la direction financière d'Uniboard <i>Nouvelle plateforme d'innovation panneaux</i>• Mme Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec <i>Plan de travail Innovation Bois : l'apport de Transition énergétique Québec</i>• M. Robert Beauregard, premier vice-recteur et vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes de l'Université Laval <i>Groupe de travail forêts et changements climatiques</i>
11 h 30	Dîner
13 h	Panel animé par M. Denis LeBel, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec Présentation de M ^{me} Johanne Gélinas, présidente-directrice générale, Transition énergétique Québec Panélistes : <ul style="list-style-type: none">• Michel Sigouin, directeur général des opérations forestières pour le Québec, Eacom• Éric Fournier, directeur général, Epinex• Claude LeBel, directeur général de l'usine de La Sarre, Norbord• Michel Lessard, vice-président de la gestion des ressources forestières, Tembec• Yves Laflamme, premier vice-président des produits du bois, de l'approvisionnement et des technologies de l'information, Résolu
14 h 30	Panel animé par M. André Gravel, directeur de l'approvisionnement en fibres chez Domtar Panélistes : <ul style="list-style-type: none">• Jocelyn Lessard, directeur général, Fédération québécoise des coopératives forestières• Joel Vigeant, représentant national, Unifor• André Tremblay, président-directeur général, Conseil de l'industrie forestière du Québec• Réjean St-Arnaud, directeur général, Formabois• Éric Aubin, directeur des études, cégep de l'Abitibi-Témiscamingue• Denis Martel, vice-recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue• René Roy, responsable des admissions et de la sanction des études, centre de formation Harricana
16 h	Mot de clôture
16 h 25	Fin de l'activité

Le bilan du Forum Innovation Bois

Le Gouvernement du Québec reconnaît la place de l'industrie forestière en tant que vecteur de croissance économique. Depuis plusieurs années, ce secteur d'activité est toutefois sujet à différents phénomènes d'ordre structurel ou conjoncturel qui placent l'industrie dans une situation de précarité.

L'innovation est un élément clé pour améliorer la position du secteur sur les marchés, pour assurer son avenir et créer de la richesse au profit de la société québécoise. Le gouvernement fait donc de l'innovation dans le secteur forestier une priorité. C'est dans ce contexte que s'est inscrit, le 31 octobre 2016, le Forum Innovation Bois (FIB).

Près d'un an plus tard, il est pertinent de se réunir afin de dresser le bilan de cette première année et d'assurer le suivi des 40 mesures et solutions ayant été mises en place dans le cadre du Plan de travail Innovation Bois. C'est le premier objectif du Bilan Forum Innovation Bois, qui se tiendra le 25 septembre 2017 à Rouyn-Noranda.

Le second objectif de ce forum sera de traiter de certains grands thèmes importants pour l'industrie forestière québécoise. À cette fin, deux panels seront présentés au cours de l'après-midi.

Le premier panel portera sur les grands enjeux de l'industrie des produits forestiers et la contribution du Plan de travail Innovation Bois. Dans le cadre de ce panel, divers spécialistes venant des secteurs du sciage, des panneaux, de la construction en bois, des pâtes, papiers et bioproduits ainsi que de la bioénergie viendront livrer une courte présentation. Dans ces exposés, les panélistes traiteront des principaux enjeux touchant leurs secteurs respectifs ainsi que les prochaines mesures à prioriser afin d'accélérer l'innovation, la modernisation et la transformation de l'industrie des produits forestiers.



Le deuxième panel, quant à lui, traitera des enjeux de la main-d'œuvre dans le secteur forestier. Lors du FIB, les problématiques liées à la main-d'œuvre ont été soulevées par les participants de tous les chantiers. En effet, la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre compétente et qualifiée ainsi que le phénomène d'exode, qui est perceptible dans certaines régions du Québec, rendent l'accessibilité à une main-d'œuvre qualifiée plus difficile pour les entreprises. Ainsi, le panel a pour but de déterminer les mesures à mettre en place afin de répondre aux besoins du secteur en matière d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre ainsi que de déterminer comment les différents acteurs peuvent y contribuer.

Le Forum Innovation Bois – 31 octobre 2016

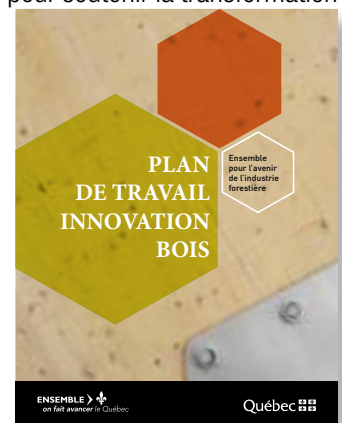
- Le gouvernement a tenu le Forum Innovation Bois le 31 octobre 2016 à Rivière-du-Loup. Ce forum, qui réunissait les gouvernements du Québec et du Canada, l'industrie des produits forestiers et ses principaux partenaires, a permis de définir une vision d'avenir commune s'appuyant sur l'intention de moderniser et de transformer l'industrie des produits forestiers.
- Les travaux du Forum Innovation Bois ont débuté en avril 2016 par la création de cinq chantiers ayant pour mandat de bien cerner les enjeux et de trouver des pistes de solution pour faire progresser l'industrie.
- Ces chantiers étaient composés chacun d'une quinzaine de représentants des gouvernements, des partenaires et de l'industrie provenant de cinq grands secteurs, soit le sciage, les panneaux, la construction bois, les pâtes, papiers et bioproduits et, finalement, la bioénergie.
- Les présidents de ces chantiers ont présenté les résultats de leurs travaux lors du Forum Innovation Bois. Les rapports des chantiers peuvent être consultés sur le site Web suivant : <http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forum-innovation-bois/documentation/>
- Le forum s'est clôturé par la signature d'une déclaration officielle sur une vision commune gouvernement-industrie (voir déclaration à la fin du présent document).

Pour plus d'information : mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forum-innovation-bois



Le Plan de travail Innovation Bois

- Dévoilé lors du Forum Innovation Bois, le Plan de travail Innovation Bois comporte 39 mesures pour soutenir la transformation et la modernisation dans l'industrie des produits forestiers.
- Le Gouvernement du Québec retient quatre axes d'intervention jugés prioritaires pour l'avenir de l'industrie :
 1. favoriser la transition vers une industrie innovante en soutenant des projets innovants et les organismes qui sont engagés dans l'innovation;
 2. investir dans la modernisation, l'adaptation et l'amélioration des équipements et des technologies;
 3. appuyer, adopter et modifier des réglementations et des politiques publiques afin de favoriser l'utilisation du bois dans la construction, d'accroître l'utilisation de la bioénergie et de soutenir l'industrie des panneaux;
 4. renforcer la filière québécoise et son environnement d'affaires pour favoriser son rayonnement, former la main-d'œuvre et faciliter l'accès à l'exportation et à l'approvisionnement.
- Pour chacun de ces axes d'intervention, le gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, met en place diverses mesures afin d'assurer le développement du secteur forestier à son plein potentiel.



Pour plus d'information : mffp.gouv.qc.ca/forets/forum-innovation-bois/publications/plan-travail.pdf

Quelques exemples de mesures structurantes du Plan de travail Innovation Bois :

Le Programme Innovation Bois – Mesure 1

Le Programme Innovation Bois (Programme) a pour but de stimuler les investissements dans la réalisation de projets innovants dans l'industrie des produits forestiers, ou toute autre industrie utilisant ou désirant utiliser des produits forestiers.

Le Programme a notamment pour objectif d'encourager la recherche et le développement de nouveaux produits, procédés, technologies et systèmes innovants et de stimuler les investissements visant la démonstration et l'implantation en usine de technologies et de produits innovants.

La réalisation de ces projets mènera notamment à une meilleure valorisation de la fibre de bois ainsi qu'à une diversification du panier de produits afin de favoriser la compétitivité de l'industrie.

Le budget total du Programme est de 45 M\$ jusqu'en 2022.

À ce jour :

- 35 projets sont soutenus grâce à une aide financière de 18,1 M\$;
- Près d'une quarantaine de projets sont déposés et en cours d'analyse.

Parmi les projets soutenus :

- 15,8 M\$ accordés pour des projets d'implantation en usine de procédés, équipements et produits et des projets de construction et d'exploitation d'usines pilotes et de démonstration;
- 1,3 M\$ accordé pour des projets de recherche et développement de produits, procédés, technologies et systèmes innovants;
- 1 M\$ accordé pour la réalisation de diverses études de faisabilité et de marché.

Les projets soutenus représentent des investissements totaux de près de 90 M\$ de la part de l'industrie des produits forestiers.

Pour plus d'information : mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-programme-innovation-bois.jsp.

Programme de vitrine technologique – Mesure 2

Programme visant à réduire l'empreinte carbone des bâtiments en appuyant des projets de démonstration de solutions et de bâtiments innovants en bois.

Le Programme vise aussi les objectifs suivants :

- Accroître l'utilisation du bois en démontrant ses possibilités dans le marché non résidentiel et multifamilial de la construction au Québec, tout en s'assurant que le bon matériau est utilisé au bon endroit.
- Diffuser, dans le milieu de la construction, des solutions techniques avantageuses quant au matériau bois et aux systèmes développés à partir de modèles de référence, afin de favoriser une utilisation à grande échelle.
- Développer le savoir-faire technique et professionnel suscitant une évolution des pratiques et permettant ensuite l'émergence d'autres projets en bois.

Le budget total du Programme est de 11 M\$.

À ce jour, sept projets ont été déposés et sont en analyse au Ministère :

- Six projets de démonstration de bâtiments innovants en bois : le caractère innovant peut provenir, par exemple, de l'ampleur du bâtiment, par son nombre d'étages ou sa superficie, de la combinaison de matériaux employée, ou de l'utilisation de nouveaux systèmes ou techniques de construction.
- Un projet de démonstration de solutions innovantes en bois : proposant l'introduction d'une nouvelle solution en bois pour en faciliter la commercialisation à grande échelle. Une solution innovante peut être, par exemple, un nouveau produit, un système de construction, un assemblage ou une nouvelle application d'un produit.
- Renseignements supplémentaires : <https://mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-programme-vitrine-technologique.jsp>

Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L » – Mesure 9

Mesure sous la responsabilité du ministère des Finances du Québec visant à favoriser les investissements dans les entreprises des secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles.

Grâce à cette mesure, les entreprises facturées au tarif industriel de grande puissance (tarif « L ») qui réalisent un ou des projets d'investissement admissibles peuvent recevoir une aide de l'État, sous la forme d'une réduction des coûts d'électricité de leurs établissements facturés au tarif « L ».

La mesure vise les projets d'investissement permettant :

- la conversion des processus de production afin d'adapter des produits existants aux exigences du marché;
- l'amélioration de la productivité ou de l'efficacité énergétique par la modernisation des procédés de fonctionnement;
- l'accroissement de la production afin d'adapter l'offre aux demandes du marché.

Période d'adhésion : du 30 septembre 2016 au 31 décembre 2018

À ce jour, 15 entreprises du secteur des produits du bois, des pâtes et papiers et de la foresterie ont fait une demande dans le cadre de ce programme, pour un montant total d'investissements de 495,2 millions de dollars, impliquant un rabais tarifaire maximal de 200,8 millions de dollars. Dix de ces demandes ont été approuvées; les cinq autres sont en cours d'analyse.

Renseignements supplémentaires : <http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/Ministere676.asp>

Comité d'experts en matière de lutte contre les changements climatiques – Mesure 24

Création en juillet 2017 du groupe de travail Forêt–Changements climatiques.

Mandat du comité : établir la feuille de route et procéder à l'évaluation de la contribution du secteur forestier à la réduction des émissions québécoises de gaz à effet de serre (GES), ainsi qu'au potentiel de captation du CO₂ atmosphérique, et définir les actions prioritaires.

Phase 1 du mandat :

- Objectifs :
 - Développer une approche robuste de modélisation pour évaluer de façon intégrée le rôle de l'aménagement forestier et des produits forestiers, en vue d'augmenter le stockage net du carbone et de limiter les émissions.
 - Proposer des orientations et des mesures qui portent sur la forêt, les marchés et politiques, la substitution de matériaux, la substitution énergétique, et la bioénergie avec captation et stockage, et qui pourraient s'inscrire dans des stratégies et plans relatifs au secteur forestier et à la lutte contre les changements climatiques aux horizons 2030 et 2050.
 - Évaluer le potentiel de réduction des gaz à effet de serre des mesures proposées et évaluer leur coût approximatif et les bénéfices escomptés.
- Dépôt du rapport de la phase 1 prévu à l'été 2018.

Phase 2 du mandat :

- Objectif : définir les actions qui pourraient être priorisées dans des stratégies et dans des plans d'action relatifs au secteur forestier et à la lutte contre les changements climatiques et les moyens de mise en œuvre pour assurer leur réalisation par les acteurs du secteur forestier et par les autres acteurs économiques pertinents.
- Dépôt du rapport de la phase 2 prévu à l'hiver 2019.

Collectif pour une forêt durable – Mesures 25 et 26

Le gouvernement du Québec a annoncé en mai 2017 qu'il se joignait au Collectif pour une forêt durable, un mouvement de mobilisation sans précédent en faveur de la forêt québécoise et de son immense potentiel.

Le Collectif pour une forêt durable regroupe plus d'une quarantaine de partenaires de toutes provenances, réunis autour d'une même cause : faire connaître la force et l'innovation propres au secteur forestier québécois.

Un investissement de 2,7 millions de dollars sur trois ans a été annoncé par le Gouvernement du Québec dans la campagne de promotion du secteur forestier québécois organisée par le Collectif.

Cette campagne de promotion mettra de l'avant l'approche unique du Québec en matière de conception et d'aménagement de la forêt au bénéfice de tous. Elle démontrera ce que les forêts peuvent nous apporter aujourd'hui et dans l'avenir : des ressources naturelles renouvelables, des emplois et des retombées dans toutes les régions du Québec, l'habitat de centaines d'espèces d'animaux. Elle fera également valoir l'apport de nos forêts, en tant que puits de carbone, à la lutte contre les changements climatiques.

Prochaine étape : diffusion d'annonces à la télévision et sur Internet, à l'automne 2017.



Nouvelle version de la Charte du bois – Mesure 27

Une nouvelle version de la Charte du bois a été rendue publique en mai 2017.

Principaux objectifs :

- Accroître l'utilisation du bois dans la construction au Québec.
- Créer et consolider des emplois dans les régions.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Créer des produits du bois à plus haute valeur ajoutée.
- Contribuer à l'enrichissement du Québec.

Secteurs visés : la construction non résidentielle, commerciale, industrielle, institutionnelle et multifamiliale.

Les quatre mesures de la Charte du bois :

1. L'exemplarité gouvernementale
2. La construction de bâtiments innovants en bois
3. La formation et la promotion
4. La recherche et l'innovation

Élaboration d'un plan de communication sur la Charte du bois : les actions seront déployées au cours des prochains mois.

Renseignements supplémentaires : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-transformation-charte.jsp>



Bilan des mesures du Plan de travail Innovation Bois

Objectif	Mesure	Responsable
Axe 1 : Favoriser la transition vers une industrie innovante		
Soutenir des projets innovants	1 Programme Innovation Bois <i>45 M\$ jusqu'en 2022</i>	MFFP
	2 Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois <i>Fonds vert – 11 M\$ jusqu'en 2018</i>	MFFP MDELCC
	3 Analyse du projet de scierie de l'avenir de FPIinnovations (Initiative SM2) <i>13 M\$ – 4 ans 2017-2018 à 2020-2021</i> <i>(10 M\$ MFFP et 3 M\$ MESI)</i>	MFFP MESI
	4 Analyse du programme de soutien à la recherche et du programme de soutien à la valorisation et au transfert (volet Passeport Innovation) à la suite de l'élaboration de la SQRI	MESI
Soutenir les organismes engagés dans l'innovation	5 Analyse du financement de FPIinnovations pour la réalisation de son programme national de recherche collaborative en opérations forestières et en produits du bois <i>4 M\$ - 4 ans 2017-2018 à 2020-2021</i>	MFFP
	6 Analyse du financement des activités du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) <i>350 000 \$ en 2016-2017 et 2 M\$ – 4 ans 2017-2018 à 2020-2021</i>	MFFP
	7 Analyse du financement du Bureau de promotion des produits du bois du Québec pour la réalisation de ses activités courantes <i>300 000 \$ en 2016-2017 et 300 000 \$ en 2017-2018</i>	MFFP
Axe 2 : Investir dans la modernisation, l'adaptation et l'amélioration des équipements et des technologies		
Favoriser la transformation et la modernisation de l'industrie	8 Nouvel outil de financement du Fonds Valorisation Bois (FVB), comportant un volet régional, afin d'augmenter l'accessibilité aux entreprises <i>170 M\$ (95 M\$ gouvernement/75 M\$ FTQ)</i>	Fonds solidarité FTQ
	9 Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L » <i>Pouvant représenter plus de 200 M\$ jusqu'en 2021</i>	MFQ MERN
	10 Attribution, s'il y a lieu, d'un financement intérimaire afin de favoriser la réalisation de projets d'investissement dans le cadre du Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L »	MESI
Adapter les programmes en place	11 Modifications des programmes Essor et Créativité Québec qui permettront de répondre davantage aux projets d'innovation du secteur forestier, dans le cadre de l'appui gouvernemental au manufacturier innovant	MESI
	12 Analyse du financement alloué au Programme incitatif à la transformation de bois de qualité inférieure (PITBQI) et modification des modalités du programme	MFFP
	13 Modifications du programme ESSOR pour mieux répondre aux projets d'achat d'équipement des entreprises forestières	MESI

Suivi	Réalisée
<p>> Programme lancé en décembre 2016.</p> <p>> Discours du budget 2017-2018 : bonification de 22,5 M\$ des sommes allouées au PIB faisant grimper le budget total à 45 M\$ jusqu'en 2022.</p> <p>> À ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 projets acceptés pour une aide financière totale de 18,1 M\$ • Les projets soutenus jusqu'à ce jour représentent des investissements totaux de près de 90 M\$ de la part de l'industrie des produits forestiers. • Près d'une quarantaine de projets déposés et en analyse pour un montant approximatif d'aide financière de 10 M\$. <p>http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-programme-innovation-bois.jsp</p>	✓
<p>> Programme lancé en décembre 2016.</p> <p>> 7 projets déposés et en cours d'analyse pour un montant approximatif d'aide financière de 5 M\$.</p> <p>http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-programme-vitrine-technologique.jsp</p>	✓
<p>> Discours du budget 2017-18 : 13 M\$ à FPInnovations pour appuyer son projet de scierie de l'avenir (SM2).</p> <p>> Gouvernance du projet établie entre le MFFP et FPInnovations.</p> <p>> Deux premiers projets approuvés par le MFFP pour un montant de 1,5 M\$.</p>	✓
<p>> Le Gouvernement du Québec a lancé la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 (SQRI) le 12 mai 2017. Cette stratégie prévoit un soutien renforcé et plus simple d'accès pour les entreprises, et ce, pour l'ensemble de la chaîne d'innovation, de la recherche et développement jusqu'à la commercialisation.</p> <p>> À ce titre, dans la stratégie, 68,04 M\$ sont dévolus au Programme Innovation qui sera mis en place en 2018-2019 et qui regroupera sept programmes, dont Passeport Innovation et Créativité Québec.</p>	✓
<p>> Discours du budget 2017-2018 : 4 M\$ à FPInnovations pour la réalisation de son programme de recherche collaborative.</p> <p>> Gouvernance établie entre le MFFP et FPInnovations.</p> <p>> Travaux en cours chez FPInnovations.</p>	✓
<p>> Discours du budget 2017-2018 : 2 M\$ au CIFQ pour soutenir les activités de Cecobois.</p> <p>> Travaux en cours chez Cecobois. Le MFFP siège au comité directeur de Cecobois afin de suivre l'avancement des travaux.</p>	✓
<p>> Financement octroyé pour 2016-2017 et 2017-2018.</p> <p>> Le MFFP siège aux groupes de travail du Bureau de promotion des produits du bois du Québec afin de suivre l'avancement des travaux.</p>	✓
<p>> 3 projets appuyés financièrement par le FVB pour 17 M\$ et une somme additionnelle de 6,2 M\$ autorisée dans un nouveau projet.</p> <p>> 3 projets en analyse au FVB et aucun projet en analyse pour le Prêt Modernisation.</p> <p>http://www.fondsftq.com/fr-ca/financement/fonds-siege-social/produits-forestiers.aspx</p>	✓
<p>> 15 entreprises (10 attestées et 5 en analyse) du secteur des produits du bois, des pâtes et papiers et de la foresterie ont fait une demande dans le cadre du programme pour un investissement de 495,2 M\$, comportant un rabais tarifaire maximal de 200,8 M\$.</p> <p>http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/Ministere676.asp</p>	✓
<p>> À ce jour, aucune entreprise du secteur n'a déposé de demande pour bénéficier d'un financement intérimaire afin de favoriser la réalisation des projets d'investissement dans le cadre du Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L ».</p>	✓
<p>> Paramètres modifiés en octobre 2016.</p> <p>> Interventions financières dans le secteur forestier du 1^{er} avril 2014 au 31 juillet 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme Essor : 27 interventions autorisées (126,1 M\$) et 33 interventions à l'étude (503,5 M\$). • Programme Créativité Québec : 1 intervention à l'étude pour une somme totale à l'étude de 0,8 M\$. 	✓
<p>> 11 projets acceptés et un projet en analyse qui engagera le restant du budget total de 2,8 M\$.</p>	✓
<p>> Paramètres modifiés en octobre 2016 comprenant notamment une augmentation du montant maximum du prêt qui passe de 600 000 \$ à 1 M\$ et une augmentation du montant maximal de la garantie qui passe de 160 000 \$ à 300 000 \$.</p> <p>> Modifications supplémentaires en avril 2017 concernant l'inclusion de certaines catégories d'équipements. Le programme s'adresse aussi désormais aux entreprises en démarrage.</p> <p>> Suivi : une intervention autorisée.</p>	✓

Objectif	Mesure	Responsable
Axe 3 : Appuyer, adopter et modifier des réglementations et politiques publiques		
Favoriser l'utilisation du bois dans la construction	14 Développement d'un calculateur carbone - Attribution d'une aide financière à Cecobois <i>Fonds vert – 495 000 \$ jusqu'en 2018</i>	MFFP MDELCC
	15 Accompagnement de la Commission scolaire Marie-Victorin dans le montage d'une demande de mesures équivalentes pour la construction d'une école de trois étages en bois <i>51 300 \$ en 2016-2017</i>	MFFP
	16 Création d'un comité sur la construction bois sous l'égide de la Régie du bâtiment du Québec	RBQ MFFP
	17 Élaboration d'un guide de construction d'école en bois de grande superficie et de plus de deux étages à la suite de l'analyse de la demande de mesure équivalente pour la construction d'une école de trois étages en bois de la Commission scolaire Marie-Victorin	RBQ MFFP
Favoriser l'utilisation et la production de la bioénergie	18 Instauration d'une politique québécoise d'obligation de contenu renouvelable dans les combustibles fossiles selon une part fixe et révisable	MERN
	19 Évaluation de la mise en place d'une politique d'exemplarité pour l'utilisation de biocombustibles à base de biomasse forestière résiduelle dans les bâtiments publics	TEQ
	20 Analyse de la mise sur pied d'un projet pilote visant à transformer des résidus forestiers en gaz naturel	TEQ
Soutenir l'industrie des panneaux	21 Analyse de la demande d'adoption d'une stratégie québécoise de bannissement de la matière organique de l'élimination	MDELCC
	22 Analyse de la demande de modification du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA), notamment sur la base d'une caractérisation du bois recyclé post-consommation (contamination physique et chimique)	MDELCC
	23 Analyse de modifications des normes canadiennes de produits finis afin de les harmoniser avec les normes américaines et intervenir auprès des instances responsables, le cas échéant	Gouvernement du Canada MDELCC
Axe 4 : Renforcer la filière québécoise et son environnement d'affaires		
Contribuer à la réduction des émissions de GES	24 Création d'un comité d'experts en matière de lutte contre les changements climatiques <i>360 000\$ jusqu'en 2019</i>	MFFP MDELCC
	25 Réalisation de mesures visant à promouvoir le régime forestier québécois	MFFP
Favoriser le rayonnement de la filière	26 Réalisation de mesures visant la promotion des produits forestiers et de leur contribution dans la lutte contre les changements climatiques <i>2,7 M\$ en 2016-2017</i>	MFFP
	27 Réalisation d'activités visant à promouvoir la Charte du bois	MFFP
	28 Attribution d'une aide financière à Cecobois pour la gestion d'un comité consultatif sur la construction bois sur cinq ans <i>600 000 \$ jusqu'en 2021</i>	MFFP

Suivi	Réalisée
<ul style="list-style-type: none"> > Création d'un comité technique permanent avec les différents partenaires, dont la Société québécoise des infrastructures et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour coordonner le développement du calculateur. > Travaux en cours chez Cecobois. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Dépôt, en juillet 2017 auprès de la Régie du bâtiment du Québec, de la demande de mesure équivalente. > Obtention en août 2017 de l'accord de principe de la Régie du bâtiment du Québec pour la demande de mesure équivalente de la commission scolaire sous certaines conditions pour l'obtention de l'approbation finale. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Comité permanent mis en place en juillet 2017. > Comité coprésidé par le MFFP. > Deux sous-comités en formation : sous-comité bois apparent et sous-comité sécurité incendie. > Le projet débutera lorsque l'analyse de la demande de la mesure 15 sera terminée. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Publication en juin 2017 du Plan d'action 2017-2020 de la Politique énergétique 2030 incluant l'action 14 qui consiste à élaborer un règlement exigeant un contenu renouvelable minimal de 2 % dans le diesel et de 5 % dans l'essence consommée au Québec et prévoir le rehaussement progressif des exigences. La cible de cette action pour 2020 est de 100 ML de biodiesel et de 300 ML d'essence déplacés par des biocarburants dans les carburants automobiles consommés au Québec. > Rédaction du projet de règlement en cours au MERN. 	
<ul style="list-style-type: none"> > Publication en juin 2017 du Plan d'action 2017-2020 de la Politique énergétique 2030 incluant l'action 21 qui consiste à appliquer les meilleures pratiques en efficacité énergétique aux bâtiments publics et convertir les bâtiments existants aux énergies propres. La cible de cette action pour 2020 est une réduction de 5 % de la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments publics par rapport à 2012. > TEQ poursuit, avec la mise en place de son plan directeur prévu pour mars 2018, son travail de sensibilisation auprès des divers intervenants ainsi que la coordination de la mise en œuvre de l'ensemble des actions et mesures nécessaires à l'atteinte des cibles exposées dans le Plan d'action de la Politique énergétique 2030. 	
<ul style="list-style-type: none"> > Gaz Métro évalue la possibilité de mettre sur pied des usines pilotes de transformation de la biomasse forestière résiduelle pour produire du gaz naturel renouvelable. > Une demande d'aide a été déposée par Gaz Métro au Programme Technoclimat qui soutient le développement de nouvelles technologies ainsi que le développement de procédés innovateurs en matière d'efficacité énergétique et d'énergies émergentes. > Un projet de stratégie québécoise de bannissement de la matière organique de l'élimination a été élaboré par le MDDELCC. > La consultation auprès de Recyc-Québec est en cours. Une consultation auprès des autres partenaires pourrait être tenue subséquemment. 	
<ul style="list-style-type: none"> > Le MDDELCC évalue la possibilité de déterminer des normes concernant les teneurs maximales en contaminants dans le bois recyclé en s'inspirant de ce qui est fait dans d'autres juridictions. > Prochain plan d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles à venir. 	
<ul style="list-style-type: none"> > Le 18 mars 2017, le Gouvernement du Canada a publié un Avis d'intention au sujet de l'élaboration d'un règlement concernant les normes sur les émissions de formaldéhyde provenant des produits de bois composite. > Le 31 juillet 2017, le Gouvernement du Canada a publié un document de consultation afin d'informer les intervenants et de solliciter des commentaires sur l'approche réglementaire proposée. La période de consultation s'est terminée le 1^{er} septembre 2017. > La publication du projet de règlement dans la Partie I de la Gazette du Canada est prévue pour l'hiver 2018. 	
<ul style="list-style-type: none"> > La mise en place du groupe de travail a été confiée à FPInnovation en juin 2017. > Première rencontre du comité directeur en juillet 2017 pour approuver le mandat du groupe de travail, le fonctionnement et l'échéancier des travaux. > Plan d'action détaillé présenté à la mi-septembre au comité directeur pour approbation. > Dépôt du rapport de la phase 1 prévu à l'été 2018. > Dépôt du rapport de la phase 2 prévu à l'hiver 2019. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Le Gouvernement du Québec a annoncé en mai 2017 qu'il se joint au Collectif pour une forêt durable, un mouvement de mobilisation sans précédent en faveur de la forêt québécoise et de son immense potentiel, et qu'il investit 2,7 M\$ sur trois ans dans sa campagne de promotion du secteur forestier québécois. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Campagne de promotion en cours. Annonces à la télévision et sur Internet prévues à l'automne 2017. > Rédaction en cours d'un ensemble de fiches thématiques pour outiller les grands acheteurs et les entreprises forestières québécoises qui souhaitent promouvoir les bénéfices du régime forestier québécois auprès de leurs clients. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Une nouvelle version de la Charte du bois a été rendue publique en mai 2017 : http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-transformation-charte.jsp 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Un plan de communication sur la Charte du bois a été approuvé par les autorités et les mesures seront déployées au cours des prochains mois. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Première rencontre du Réseau Cecobois en mai 2017 pour notamment présenter son mandat. > Prochaine rencontre prévue à l'automne 2017. 	✓

Objectif	Mesure	Responsable
Former la main-d'œuvre	29 Appui aux projets de formation, de développement des compétences et de gestion des ressources humaines dans l'industrie des produits forestiers <i>18 M\$ jusqu'en 2020</i>	MTESS
	30 Attribution d'une aide financière à l'Université du Québec à Chicoutimi pour des activités de formation continue sur l'utilisation du bois dans la construction <i>Fonds vert – 600 000 \$ jusqu'en 2018</i>	MFFP MDELCC
	31 Attribution d'une aide financière à l'Université Laval pour l'embauche de deux nouveaux professeurs spécialisés dans la construction en bois <i>650 000 \$ jusqu'en 2021</i>	MFFP
Faciliter l'accès à l'exportation	32 Prise en compte de l'industrie des produits forestiers dans la Stratégie québécoise de l'exportation (SQE) 2016-2020 et prise en compte du secteur des produits du bois dans le Programme Exportation (PEX) <i>4 M\$ jusqu'en 2020</i>	MESI
	33 A Mise en place d'un projet visant l'optimisation de la logistique de transport – Volet Optimisation logistique liée aux centres de tri	TEQ
	33 B Mise en place d'un projet visant l'optimisation de la logistique de transport – Volet Majoration charges transport	CIFQ
Faciliter l'accès à l'approvisionnement	34 Création d'un comité gouvernement–industrie–travailleurs–municipalités afin de proposer des mesures favorisant une restructuration efficace et ordonnée du secteur du sciage	MFFP
	35 Dans le cadre des travaux du Forum stratégique gouvernement-industrie, convenir des modalités de mise en place d'un critère sur la performance lorsqu'il y a des volumes additionnels à la révision des garanties d'approvisionnement et lors de l'attribution des volumes non récoltés de la période quinquennale précédente	MFFP
	36 Mandat du Forestier en chef de déterminer les mesures permettant d'augmenter la prévisibilité des approvisionnements pour l'industrie et de mieux prendre en compte l'aspect économique du développement durable	MFFP
	37 Élaboration d'une stratégie nationale de production du bois visant à maximiser le volume disponible et à optimiser les investissements sylvicoles pour la récolte à long terme	MFFP
	38 Analyse de la méthode de calcul de la redevance annuelle pour les essences ou les produits marginaux. Cette mesure ne s'applique pas aux volumes du groupe d'essences sapin, épinettes, pin gris et mélèzes (SEPM)	MFFP
	39 Orientation autorisant que les bois sans preneurs soient vendus au tarif de la biomasse forestière	MFFP
	40 Ajout - Nouvelle plateforme d'innovation pour soutenir et accélérer le développement de panneaux et de bois d'ingénierie composites <i>4 M\$ – 4 ans 2017-2018 à 2020-2021</i>	MFFP

Légende

CIFQ : Conseil de l'industrie forestière du Québec

FEC : Forestier en chef

MDELCC : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

MESI : Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

MFQ : Ministère des Finances du Québec

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MTMDET : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

RBQ : Régie du bâtiment du Québec

TEQ : Transition énergétique Québec

Suivi	Réalisée
<ul style="list-style-type: none"> > Les mesures et programmes sont présentés dans l'offre de service d'Emploi-Québec. L'enveloppe réservée pour les projets de l'industrie du bois et des pâtes et papiers est de 18 M\$ sur trois ans. > Pour l'année 2016-2017, une somme totale de 5,2 M\$ a été engagée : <ul style="list-style-type: none"> • 131 ententes de la mesure « Concertation pour l'emploi (CPE) » (1 M\$) • 318 ententes de l'activité « Mesures de formation de la main-d'œuvre (MFOR) » (4,3 M\$). > Pour l'année 2017-2018, 721 435 \$ ont été déboursés à ce jour. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Travaux en cours à l'Université du Québec à Chicoutimi. > Offre de séminaires, de cours en ligne et d'un programme court de deuxième cycle. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Projet entrepris à l'Université Laval. > Processus d'embauche des professeurs en cours. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Un plan de mise en œuvre et de reddition de comptes pour le secteur des produits forestiers a été intégré à la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020. > Une enveloppe de 4 M\$ sur quatre ans est réservée dans le Programme Exportation pour le secteur des produits du bois. Le volet « Fast track » du Programme a débuté en décembre 2016. Ce volet a pour but de faciliter le processus pour les demandes d'aide financière forfaitaire pour les déplacements à l'étranger des entreprises du secteur des produits du bois grâce à un formulaire en ligne. > Suivi Programme Exportation : <ul style="list-style-type: none"> • Volet « Fast track » depuis décembre 2016 : 14 projets ont été approuvés pour une somme totale de 354 595 \$. • Volet Régulier depuis décembre 2016 : 36 projets ont été approuvés pour une somme totale de 890 065 \$. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > TEQ finance le Centre d'innovation en logistique et chaîne d'approvisionnement durable (CILCAD) pour la réalisation d'études permettant d'approfondir les enjeux logistiques de l'industrie forestière. > FORAC (Université Laval), en collaboration avec FPInnovations et quatre partenaires industriels ont déposé en juin 2017 auprès du CILCAD une étude visant à maximiser la création de valeur et à réduire les émissions de GES par une meilleure gestion des centres de tri et des cours de transit de bois. > Le CIFQ est en discussion avec le MTMDET concernant un projet pilote de majoration des charges en période hivernale. > En juillet 2017, le CIFQ de concert avec l'Association nationale des camionneurs artisans inc. ont déposé auprès du MTMDET une analyse économique des impacts d'une telle mesure. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Comité mis en place en mai 2017. > Le rapport a été approuvé à l'unanimité par les membres du comité le 19 septembre 2017. > Le rapport final sera déposé au ministre d'ici le 25 septembre 2017. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Le mandat performance a été intégré dans les discussions du comité de restructuration (voir mesure 34). 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Le mandat a été confié par le ministre au forestier en chef (FEC) en novembre 2016. > Le FEC déposera ses recommandations d'ici le 1^{er} novembre 2017. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Rédaction des stratégies régionales en cours. > Une consultation publique sera tenue au printemps 2018. > La stratégie nationale sera livrée au ministre en décembre 2018. > Après analyse par le MFFP, les autorités ont décidé de maintenir le <i>statu quo</i>. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > L'orientation a été mise en œuvre en 2016. 	✓
<ul style="list-style-type: none"> > Discours du budget 2017-2018 : une somme de 4 M\$ sur quatre ans est prévue pour l'implantation d'une plateforme d'innovation afin de soutenir et d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux et de bois d'ingénierie composites. > Gouvernance du projet établie entre le MFFP et le CIFQ. Travaux en cours. 	✓

Déclaration du 31 octobre 2016

Signée à Rivière-du-Loup par :

M. Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, coprésident du Forum stratégique gouvernement-industrie

M^{me} Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

M. Richard Garneau, coprésident du Forum stratégique gouvernement-industrie

M. Marco Veilleux, Forum stratégique gouvernement-industrie

M. Éric Bouchard, président du Conseil de l'industrie forestière du Québec

L'industrie québécoise des produits forestiers est promise à un grand avenir. En tablant sur un régime forestier renouvelé et moderne, une industrie dynamique et des partenaires de recherche et d'innovation reconnus, le secteur forestier québécois possède les atouts pour prospérer et créer de la richesse pour le Québec et ses régions. Grâce à sa faible empreinte carbone, l'industrie des produits forestiers peut contribuer de façon importante à l'intensification de la lutte contre les changements climatiques.

Ce secteur génère déjà des retombées majeures dans l'économie du Québec et de ses régions. Les entreprises actives dans la fabrication du papier et des produits du bois ainsi que l'exploitation forestière procurent des emplois à près de 60 000 travailleurs. La majorité de la production de ces secteurs d'activité, qui génèrent des revenus annuels totaux de 15 milliards de dollars, est destinée aux exportations internationales, contribuant ainsi positivement à la balance commerciale québécoise.

Afin de se transformer et de se moderniser, l'industrie devra compter sur l'innovation et la mobilisation de tous les acteurs. Bien que d'importants progrès aient été réalisés notamment en matière d'innovation, les partenaires souhaitent mettre en œuvre des mesures structurantes afin que l'industrie bénéficie de la croissance et des marchés émergents pour les produits forestiers écologiques et novateurs.

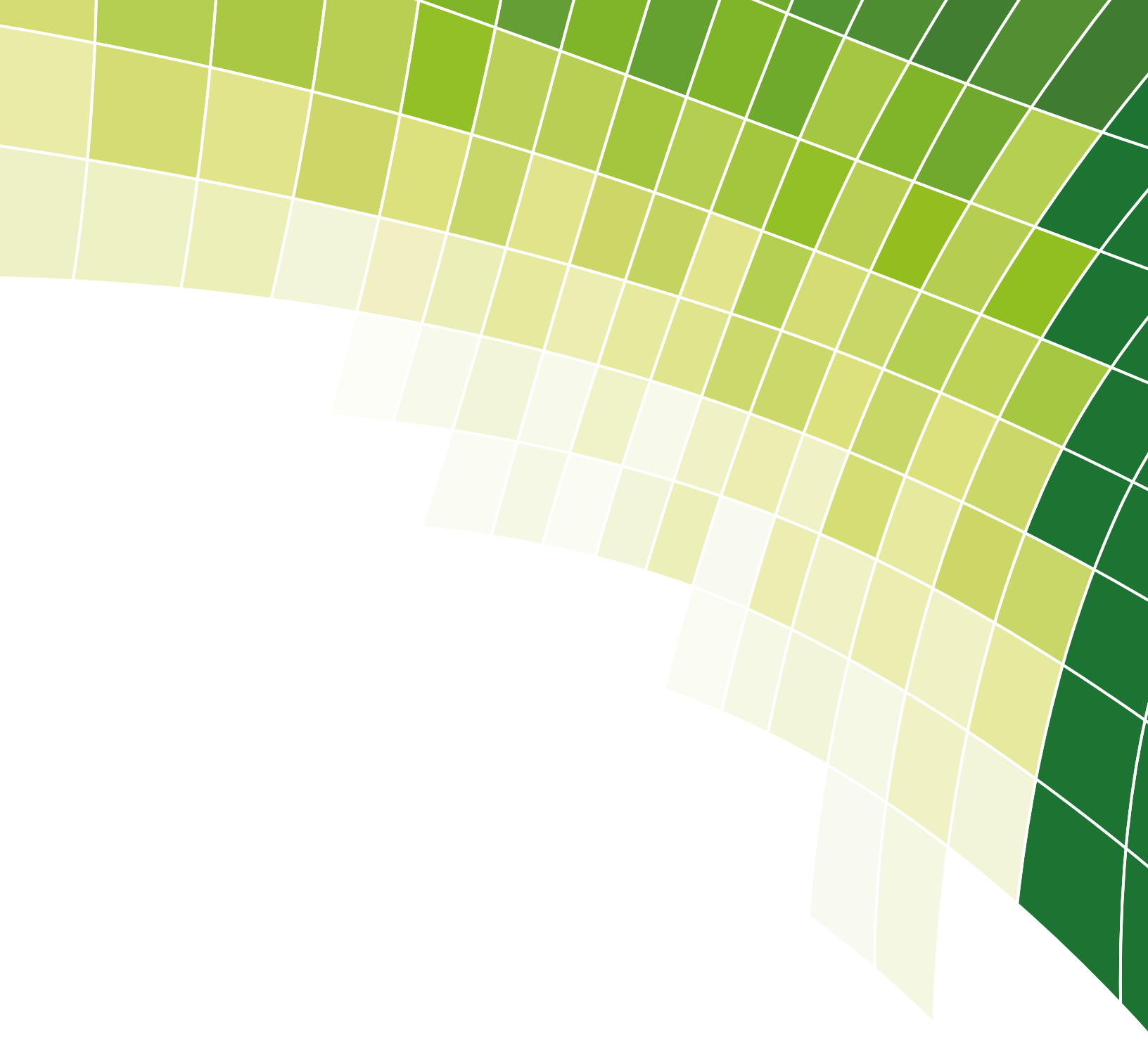
VISION D'AVENIR PARTAGÉE DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS

Dans le cadre des travaux du Forum Innovation Bois, cinq chantiers regroupant des représentants de l'industrie, des partenaires et du gouvernement ont été mis en place. Ces chantiers ont élaboré une vision d'avenir de leurs secteurs respectifs, soit le sciage, les panneaux, la construction bois, les pâtes, papiers et bioproduits ainsi que la bioénergie. La vision d'avenir de l'industrie des produits forestiers présentée dans cette déclaration s'inspire des cinq visions élaborées par les chantiers.

À l'horizon 2025, l'industrie des produits forestiers est source de fierté et de création de richesses pour la société québécoise. Elle constitue un chef de file mondial pour la qualité de ses produits valorisant la fibre de bois issus de forêts aménagées de façon durable. Par l'innovation, cette industrie a su s'adapter, se diversifier en termes de produits et de marchés, se moderniser et se réinventer, en adéquation avec l'évolution du contexte mondial et des conditions de marché. Ces produits sont notamment adaptés pour satisfaire les besoins grandissants de l'industrie de la construction non résidentielle et multifamiliale. La contribution globale de ses diverses filières à la réduction des gaz à effet de serre est démontrée et celles-ci jouent un rôle clé dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC S'ENGAGENT DANS LES ACTIONS SUIVANTES :

- Cibler les pistes d'actions qui concourent à la présente vision et qui sont à la portée de l'industrie forestière et du gouvernement du Québec, notamment celles établies par les cinq chantiers du Forum Innovation Bois, et les mettre en œuvre sur un horizon à court, moyen et long terme;
- Développer de nouveaux débouchés par la diversification des produits et des marchés d'exportation;
- Miser sur la modernisation, l'adaptation et l'amélioration des équipements, des technologies et des produits;
- Favoriser l'innovation, notamment par la formation, la recherche et le développement jusqu'à la phase de commercialisation;
- Privilégier des réglementations et politiques publiques répondant aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux;
- Assurer l'efficacité de la chaîne de valeur, de la récolte au marché, ainsi que la prévisibilité de l'approvisionnement et la transparence dans l'attribution des bois;
- Promouvoir le régime forestier québécois;
- Faire la promotion des produits forestiers, notamment dans un contexte de lutte contre les changements climatiques;
- Améliorer la capacité de l'industrie à attirer, à développer et à retenir la main-d'œuvre;
- Assurer une cohérence gouvernementale, notamment dans les actions découlant de l'appui au secteur manufacturier innovant et de la Stratégie québécoise de l'exportation;
- Effectuer un suivi des engagements et rendre compte des mesures mises en œuvre dans le cadre des activités du Forum stratégique gouvernement-industrie.



Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-79501-8 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-79502-5 (PDF)

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 